

## LE GROUPE M6 ET ORANGE SIGNENT UN ACCORD SUR LA TV SEGMENTEE ET RENOUVELLENT LEUR ACCORD DE DISTRIBUTION



La 1<sup>ère</sup> partie de l'accord conclu entre les deux groupes concerne la publicité segmentée sur les chaînes du Groupe M6 et constitue une nouvelle étape dans la digitalisation du média TV. Dans le strict respect de la réglementation des données personnelles, cet accord permettra aux annonceurs d'associer la puissance et la qualité du média TV aux capacités de ciblage proposées par Orange (données géographiques, de composition des foyers, d'usages TV) et d'optimiser ainsi les performances de leur campagne.

La 2<sup>ème</sup> partie de l'accord, en vigueur depuis le mois de janvier 2021, concerne le renouvellement de la distribution des services audiovisuels du Groupe M6 sur la TV d'Orange. Il permet à l'ensemble des abonnés d'Orange de continuer à profiter des chaînes du Groupe M6, des services non linéaires associés et des fonctionnalités enrichies réservées aux offres des distributeurs (avant-premières, fenêtres de diffusions non linéaires étendues, fonctionnalités innovantes). Cet accord prévoit également la mise en place de nouveaux services qui permettront aux abonnés Orange de bénéficier des contenus non linéaires sans publicité et de regarder des matchs de foot en 4K dont « l'Euro 2020 ».

Les deux volets de cet accord illustrent la volonté des deux groupes de proposer des expériences télévisuelles toujours plus riches et personnalisées au service du public et des annonceurs.

\*\*\*

« Je suis très heureux de cet accord signé avec Orange qui souligne en premier lieu l'attachement d'Orange et de ses abonnés aux contenus du Groupe M6. Il constitue par ailleurs une nouvelle étape dans notre relation autour de la publicité segmentée en télévision qui représente un axe important du développement du média TV au service des annonceurs. » **Nicolas de Tavernost – Président du Directoire du Groupe M6**

**Fabienne Dulac, CEO d'Orange France** ajoute : « Orange se félicite de cet accord, dernier fruit de la relation de longue date qu'entretient Orange avec le Groupe M6. La publicité segmentée est un vecteur important de création de valeur pour nos deux entités, et de recommandations plus pertinentes et mieux ciblées pour nos clients. Grâce à cet accord, nos abonnés pourront également bénéficier de fonctionnalités innovantes et enrichies. Par l'alliance du réseau et de l'offre d'Orange et des programmes et services du Groupe M6, nous restons fidèles à notre ambition : faire bénéficier l'ensemble de nos clients du meilleur des usages numériques. »

Neuilly-sur-Seine, le 11 février 2021

**Contact** : Paul MENNESSON - paul.mennesson@m6.fr - 01 41 92 61 36



**CONTINUONS DE GRANDIR ENSEMBLE**